



COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



EQUIPE DE REDACTION

Brahima CISSE, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

brahima.cisse@cilss.int
cissebra@hotmail.com

Ngaye TORDINA, *Analyste Marchés Agricoles et Bétail.* ngaye.tordina@cilss.int

Dieudonné KAM, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*
dieudonne.kam@cilss.int

Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*

dantata.zazouli@prodaf.net;
Zazouli2007@gmail.com

RE-LECTURE

Dr Sibiri Jean OUEDRAOGO,
Coordonnateur par intérim du Programme Accès aux Marchés,

sibirijeaneuedraogo@gmail.com
sibiri.ouedraogo@cilss.int

Bulletin mensuel de **Juin 2018**

Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Canada



INTRODUCTION

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois de Juin 2018. Les principaux produits majeurs ayant fait l'objet de commerce transfrontalier sont essentiellement : cola, niébé, poisson, mais, mil, oignon, piment, riz, sorgho, souchet, tomate et les vivriers.

Taux mensuel moyen du \$ = 530,996921 FCFA ; \$ = 358,030967 NAIRA ; 1 \$ = 4,465797 GHS

PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igbame*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igbame, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Épices, Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Déras, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igbame, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;

- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume (tonnes) total du mois: **33 685**

Variation mensuelle: **-18%**

Valeur totale (\$) du mois: **13 123 758**

Variation mensuelle: **-21%**

Principaux produits commercialisés :

Produits	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Niébé	1 555	1 002 848	8%
Poison	159	592 186	5%
Mais	18 928	6 568 999	50%
Mille	3 580	1 246 024	9%
Piment	475	510 325	4%
Riz	1 431	186 311	1%
Sorgho	4 816	1 421 553	11%
souchet	1 279	728 634	6%
Soybeans	1 045	501 444	4%
Tomate	7	10 576	0%
Produits divers	410	354 858	3%
Total général	33 685	13 123 758	100%

Le moi de Juin 2018 est caractérisé par une baisse des flux transfrontaliers de produits agricoles en terme de volume et la valeur par rapport au mois passé.

En effet, le volume total des produits agricoles échangés a considérablement régressé de 41 086 tonnes à 33 685 tonnes, soit une diminution de -18%. La valeur total des produits a également suivi la meme variation de l'ordre de -21%.

Les produits dominants sont le mais (50%), ensuite le sorgho (11%) et le mille (9%).

Cette variation négative et saisonnière du volume et de la valeur des flux transfrontaliers par rapport au mois passé, est surtout lié à la période de soudure au sahel qui est caractérisée par la rareté.

Pays exportateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	1 012	485 621	4%
Burkina Faso	6 765	2 686 978	20%
Cote d'Ivoire	5 855	1 515 770	12%
Ghana	2 512	1 196 279	9%
Niger	2 699	1 744 391	13%
Nigeria	14 186	4 966 723	38%
Togo	655	527 996	4%
Total général	33 685	13 123 758	100%

Les principaux pays exportateurs et fournisseurs des produits agricoles pendant le mois de Juin 2018 sont le Nigeria avec 38% de la valeur totale des échanges, ensuite vient le Burkina Faso avec 20%, le Niger (13%), la Cote d'Ivoire (12%).

Pays importateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	1 381	953 316	7%
Burkina Faso	5 823	1 799 208	14%
Ghana	1 964	1 092 091	8%
Guinée	75	21 395	0%
Mali	3 458	656 383	5%
Niger	16 230	5 597 720	43%
Nigeria	2 909	1 859 939	14%
Sénégal	1 140	304 655	2%
Togo	707	839 050	6%
Total général	33 685	13 123 758	100%

Les pays importateurs des produits vivriers au cours de ce mois de Juin 2018 restent le Niger (43%), le Nigeria et le Burkina Faso (avec 14%) et le Ghana avec 8% de la valeur totale des échanges.

FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL

Nombre de têtes du mois: **186 023**

Variation mensuelle: **+35%**

Valeur (\$) totale du mois: **41 436 883**

Variation mensuelle: **+1%**

Principaux animaux commercialisés :

Type d'animal	Nbe têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Bovin	45 359	25 301 527	61%
Caprin	17 131	981 592	2%
Ovin	123 533	15 153 765	37%
Total général	186 023	41 436 883	100%

Au cours du mois de Juin 2018, on assiste à une reprise des flux du bétail. Le nombre de tete du bétail échangés tout comme la valeur ont connu une augmentation par rapport au mois passé 2018. En effet, le nombre de tete est passé de 137 665 à 186 023,

soit une variation de l'ordre de +35%. En terme de valeur, on note également une légère variation de +1% par rapport au mois passé. La variation disproportionnée du nombre de tete par rapport à la valeur s'explique une baisse des prix des animaux.

Pays exportateurs

Pays	Nbre têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	5 155	882 911	2%
Burkina Faso	112 407	20 933 693	51%
Mali	65 743	19 078 761	46%
Niger	2 718	541 518	1%
Total général	186 023	41 436 883	100%

Le Burkina Faso est les principal pays fournisseur du bétail et exporte 51% de la valeur totale des échanges enregistrés au cours du moi de Juin 2018. Ensuite vient le Mali (46%), le Benin (2%) et le Niger (1%). Ces données n'intègrent pas celles des corridors Niger-Niger qui

connaissent un dysfonctionnement depuis un certain temps. Cette situation s'explique en partie par le dysfonctionnement de dispositif de collecte des données dans la zone des corridors Niger-Nigeria.

Pays importateurs

Pays	Nbre têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Burkina Faso	1 651	151 348	0%
Cote d'Ivoire	125 595	24 156 642	58%
Ghana	5 963	4 045 045	10%
Guinée	12 515	3 032 997	7%
Niger	137	61 840	0%
Nigeria	6 222	1 273 081	3%
Sénégal	14 264	6 613 403	16%
Togo	19 676	2 102 528	5%
Total général	186 023	41 436 883	100%

Au titre du mois de Juin 2018, la Cote d'Ivoire reste le premier pays importateur du bétail avec 58% de la valeur totale, suivi du Sénégal (16%) et de la Guinée (7%).

CONCLUSION – FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur (\$) totale du mois: **54 560 641 \$**

Variation mensuelle: **-6%**

Désignation	Volume/Nbre de tête	Valeur USD (\$)	% Valeur
Flux principaux produits agricoles et halieutiques			
Niébé	1 555	1 002 848	8%
Poison	159	592 186	5%
Mais	18 928	6 568 999	50%
Mille	3 580	1 246 024	9%
Piment	475	510 325	4%
Riz	1 431	186 311	1%
Sorgho	4 816	1 421 553	11%
souchet	1 279	728 634	6%
Soybeans	1 045	501 444	4%
Tomate	7	10 576	0%
Produits divers	410	354 858	3%
Total général	33 685	13 123 758	100%
Flux commerciaux du bétail			
Bovin	45 359	25 301 527	61%
Caprin	17 131	981 592	2%
Ovin	123 533	15 153 765	37%
Total général	186 023	41 436 883	100%
Total Général		54 560 641	

Globalement, les échanges transfrontaliers au cours du mois de juin 2018 ont connu un ralentissement. La valeur totale est de à 57 907 882 \$ à 54 560 641 \$ soit une variation de -16%. Ce ralentissement s'explique en partie par le fait que les données de la zone des corridors Niger-Nigeria ne sont pas intégrées.